

L'ACADEMIE DES SENTIERS METROPOLITAINS

LECON 5

COMMENT PRODUIRE UN SENTIER

Par Paul-Hervé Lavessière et Baptiste Lanaspeze

20 000 s.

« Un sentier a vocation à se dessiner (1), se parcourir (2), à se raconter (3), se partager (4) et s'officialiser (5).

Dans les 4 leçons précédentes, nous avons en réalité commencé à aborder ici et là des questions de production. Allons maintenant plus loin. Comment produire l'ensemble des 4 étapes précédentes (tracé, communauté, récit, guide) de façon organique, intégrée et cohérente, en associant un certain nombre de partenaires ?

Les compétences que vous aurez besoin de rassembler sont cartographiques, partenariales, éditoriales, de conduite de projet, de pilotage administratif et financier...

Cette leçon s'adresse à des individus, des collectifs ou des institutions ayant déjà des compétences en production (dans les domaines de la culture, ou de l'aménagement...) ou souhaitant en acquérir. »

Préambule : le champs des possibles

- 1) Négocier le tracé
- 2) Prendre soin des communautés
- 3) Publier des récits
- 4) Construire l'hospitalité

Préambule : le champ des possibles

Produire, c'est amener un projet à un niveau d'existence concrète et partagée, en réunissant les conditions logistiques, économiques, institutionnelles... nécessaires.

Un sentier métropolitain, cela peut être une ligne sur une carte, ayant fait l'objet de repérages. Cela peut être un itinéraire partagé, régulièrement arpenté par des groupes. Cela peut aussi être un itinéraire ayant donné lieu à des récits publiés (films, livres, expositions...). Cela peut encore être un itinéraire faisant l'objet de rendez-vous publics réguliers, emmenés par des guides. Enfin, cela peut être un itinéraire balisé, un espace public officiel, homologué – voire devenir une plate-forme de projets urbains, agricoles, culturels, sociaux...

En fonction du niveau de réalisation que vous visez, les moyens nécessaires sont très différents (en termes de délai, d'équipe, de budget...).

« Produire un sentier », c'est donc quelque chose de plus qu'« officialiser un tracé » (qui ne recoupe que la question de la construction juridique de l'itinéraire et du balisage).

Mais à l'inverse, si l'on dispose de moins de temps à y consacrer, ou de financements plus légers, on peut également prendre la décision d'une « production partielle » du sentier, en choisissant un volet parmi les autres – par ex., de divulguer un itinéraire sur Internet ; ou de proposer des balades publiques mensuelles (ex. Londres) ; ou d'écrire un livre qui construise un premier récit (ex. La révolution de Paris) ; ou de construire des performances collectives sur un itinéraire préalablement tracé (ex. Istanbul)...

La question se pose aussi du démarrage du projet. La création d'une première esquisse d'itinéraire semble requise pour le démarrage du projet, mais ce n'est pas une règle absolue. Un sentier peut commencer par une réunion de concertation avec une sélection d'acteurs (comme à Lyon) ; ou encore par une série de repérages sur un tracé préalablement dessiné (Istanbul) ; ou encore par un travail de mise en récit d'un itinéraire (La Révolution de Paris)...

Compétences

La production d'un sentier implique d'assembler des compétences assez nombreuses :

- cartographiques (SIG, lecture de carte sur le terrain)
- partenariales (capacité de créer du lien social, d'accueil et d'invitation de structures)
- éditoriales et narratives
- de conception de projet
- de conduite de projet
- de montage budgétaire et de gestion financière
- de négociation auprès des collectivités
- de recrutement et de gestion d'équipes

Rares sont les gens qui ont toutes ces compétences ; en tout cas personne n'excelle dans tous ces domaines ; aussi la production d'un sentier nécessite-t-elle en général la création de collectifs, ou au moins d'un binôme.

1) Négocier le tracé

Pour être pérenne, le tracé initial doit devenir une continuité juridique négociée, ce qui revient à ouvrir un nouvel espace public

Dans la plupart des pays dits « développés », le droit de propriété oblige à obtenir des autorisations de passage, et l'on ne peut apposer de balises dans l'environnement urbain sans autorisation préalable. La création d'un tracé officiel revient donc à la création d'une continuité juridique, qui passe typiquement par l'obtention de toutes les autorisations de passage des propriétaires publics ou privés concernés. (Et même dans les pays dans lesquels le droit de propriété est moins contraignant, il est de toute façon conseillé de partager l'hypothèse de tracé avec les communes et les entités territoriales significatives, à la fois pour améliorer l'itinéraire et en vue de la pérennité du chemin.)

Un exercice diplomatique

La création d'un sentier est donc un exercice diplomatique. En fonction de l'itinéraire choisi pour traverser une parcelle, un quartier, une commune, on raconte une histoire différente – de sorte que le choix d'un itinéraire prête souvent à discussion.

Les communes peuvent avoir tendance à modifier l'itinéraire proposé 1) en voulant augmenter le nombre de kilomètres pour « mieux visiter le patrimoine communal » et 2) en voulant éviter les passages par ce qui relève des « coulisses » au premier abord peu flatteuses de la commune (zones industrielles, zones commerciales, déchèteries...). Or tout l'enjeu est justement d'amener la commune à 1) accepter que l'itinéraire qui la traverse ne soit que le fragment d'un plus grand voyage et d'un propos plus large; et 2) élargir la notion de patrimoine de façon à y inclure l'ensemble de ce qui fait la réalité et le caractère de la commune.

Comité technique

La construction de cet objet complexe passe en général par la création d'un comité technique, où peuvent siéger les principaux acteurs concernés par la création du sentier (équipe de production, financeurs, associations, clubs de randonnée, collectivités...) – en général animé par le principal financeur du projet.

Ce comité technique, qui se réunit à un rythme plus ou moins soutenu selon l'urgence et l'avancement du projet (annuel, semestriel ou mensuel), permet de rassembler différents niveaux de compétence (propriété, urbanisme, voirie, patrimoine, tourisme...) ; mais aussi de faire émerger une communauté d'intérêt métropolitaine. (Le comité peut parfois jouer un rôle de *team building* institutionnel autour d'un objet partagé moins conflictuel que d'autres projets.)

Un chef d'orchestre

Il ne faut pas oublier que le sentier est *aussi* un prétexte pour inviter à aller marcher dans les territoires habités : il ne peut pas aller partout, il n'a pas vocation à *épuiser* le territoire qu'il raconte. Créer, c'est choisir. Il faut « tenir la ligne ».

Pour pouvoir faire des arbitrages et garantir la cohérence finale de cet objet polyphonique complexe, il y a en général un chef d'orchestre, qui sera capable de trancher en tenant compte de nombreux paramètres (géographiques, de terrain, esthétiques, narratifs, politiques...).

Le balisage

Une fois que l'ensemble des autorisations de passage garantit la continuité juridique du chemin, on peut passer au balisage. Si le balisage est simple en théorie (on peut le résumer dans la formule : « construire une chaîne continue de balises clairement visibles dans les deux sens de la marche »), la pratique demande un travail assez fin et attentif, car il faut s'adapter au contexte pour chaque changement de direction.

Les grandes étapes

Un déroulé type de l'officialisation d'un sentier métropolitain peut être :

- 1) *Stabiliser un tracé / un travail à dominante créative ou artistique (cf. leçon n°1)*
 - concevoir une forme initiale
 - faire l'inventaire aussi exhaustif que possible des chemins existants
 - dessiner une première version du tracé (« esquisse »)
 - affiner cette esquisse à travers des explorations de terrain (cf. leçon 2)
 - finaliser un premier tracé (dessiné « au stylo bille rouge sur la carte 1/25 000 », ou bien dans un fichier .kml sur Google Earth).

2) Obtenir une par une les autorisations de passages / un travail à dominante administrative, partenariale, politique

- présenter le projet du segment concerné aux propriétaires publics et privés [link vers extraits de l'Atlas du GR2013 de Nicolas Mémain]
- négocier le tracé (allers-retours)
- finaliser un tracé faisant consensus
- obtenir les autorisations signées

3) Baliser / un travail à dominante technique

- constituer des équipes de baliseurs
- établir un plan de travail détaillé par secteur
- fournir le matériel

2) Prendre soin des communautés

La création du sentier implique de créer des communautés de production qui vont faire vivre le sentier

On a vu comment la naissance du sentier était indissociable de l'émergence d'un premier groupe de marcheurs qui allaient être engagés dans les repérages (leçon 2). La production d'un sentier homologué et pérenne va, au fil des années, susciter l'apparition d'un système plus complexe de communautés diverses, dont il va falloir prendre soin – en sachant qu'il n'est pas possible d'éviter toute friction et tout conflit dans le cas de projets aussi vastes, aussi longs et aussi territoriaux.

Le travail mené dans la négociation du tracé fait apparaître une communauté nouvelle, celle du comité technique, qui restera stable dans le temps. (En un certain sens, l'ensemble des propriétaires accordant des autorisations de passage forme lui aussi une communauté.)

Prendre soin des habitants

On randonne dans des territoires habités, il est donc recommandé de multiplier les contacts avec les habitants, de parler du sentier, d'offrir des documents de présentation, d'inviter à une prochaine marche, de les convier à la construction du

chemin, etc. Les milliers, voire les millions de riverains, sont une force des sentiers métropolitains.

Le sentier a aussi vocation à créer du lien entre des structures qui développent elles-mêmes un intérêt pour leur quartier, les questions de lien social ou pour les questions de lieux en général (structures culturelles, sociales, pédagogiques, écologiques...).

Soigner les relations aux collectivités

Il faut s'efforcer de construire avec les collectivités une communauté d'intérêts, d'intégrer leurs rythmes, leurs contraintes... tout en les amenant à respecter les valeurs du projet, et son autonomie.

Selon les services qui vont financer le projet (par ex. la culture, la communication, l'aménagement, la mobilité, l'environnement, le tourisme, l'attractivité du territoire...), des problèmes différents se poseront. Dans tous les cas, il faut veiller à garder ouvert le spectre des expertises et favoriser la transversalité inter-services.

Faut-il s'allier à de grands événements ?

Les grands événements offrent l'avantage de transcender d'éventuels dissensus entre collectivités sur un même territoire, au service d'un projet de territoire partagé (ex. le GR2013 n'aurait pas été possible sans Marseille Provence Capitale européenne de la culture en 2013). Ces grands événements trouvent aussi là une occasion de laisser derrière eux un projet pérenne.

Ce type d'événements jouent cependant aussi un rôle de développement touristique, dans une course à « l'attractivité » qui se joue entre les métropoles, qui est antinomique avec la vocation des sentiers. D'autant plus que la promenade urbaine peut très rapidement se retrouver en position d'outil pur et simple de communication et de gentrification, dans une logique néo-coloniale (ex. « explorer la banlieue », « faire le tour du propriétaire », « étendre le domaine du connu », « défricher les *terra incognita* », etc.).

Si alliance il y a entre sentiers et grands événements, cela passe par des négociations politiques complexes, des enjeux d'instrumentalisation (dans un sens ou dans l'autre), et aussi parfois des malentendus, ou une certaine ambiguïté.

3) Publier des récits

Quelles formes donner aux récits que le sentier a générés ?

Ce qui rend le sentier réel et vivant, ce n'est pas seulement son officialisation et son balisage ; c'est le fait qu'il génère, agrège, suscite, de nouvelles histoires.

Le grand récit du livre

La naissance officielle du sentier passe en général par la publication d'un premier guide, qui constitue un premier récit. Ce récit peut prendre une forme numérique (site, application...), mais il prend souvent la forme d'un support papier (carte commentée, guide, livre...).

Le livre comporte en général les éléments suivants :

- cartographiques (à une échelle conseillée 1/25 000e minimum)
- descriptifs d'itinéraire (le guidage proprement dit)
- les « contenus culturels » (les informations de base, les récits fondateurs, des lieux clefs que le sentier raconte)

La fabrique d'histoires

Le livre résulte d'un travail significatif, mais il n'est que le début de l'histoire. Une fois que le sentier est officiel, un travail collectif peut commencer à l'échelle de la métropole. Le sentier peut constituer un outil d'enquête, un observatoire.

Si l'on veut générer une dynamique collective permettant aux habitants de la métropole de prendre connaissance de leurs patrimoines, identités, récits respectifs, il est conseillé de mettre en place une plate-forme d'intérêt associant des centres de recherche (sciences sociales, histoire, géographie...), des centres d'architecture ou d'aménagement (agences d'urbanisme...), des archives, mais également des guides, des auteurs, de documentaristes... et de donner des rendez-vous réguliers (par ex. mensuels). [Cf. projet Caravan2013, projet 1001 nuits].

Le sentier et le musée

Une des façons de raconter le sentier peut être de l'exposer à travers des photographies, des textes, des installations, des archives, des objets collectés... Il convient cependant de revenir sur les relations complexes du sentier et du musée.

Les sentiers métropolitains ne sont pas destinés à accueillir des œuvres d'artistes qui viendraient rythmer la marche, contrairement à des projets culturels et

touristiques établis (« Routes culturelles », « Estuaire de Nantes », etc.). Les Sentiers sont tournés vers les territoires réels, qu'il n'est pas question de mettre en situation de « décor pour accueillir des œuvres ».

À la limite, la ligne du sentier pourrait être considérée comme une œuvre – même si les créateurs de sentiers ne revendiquent pas tous la position d'artiste, et lorsqu'il le font, c'est souvent au nom d'un art « à faible coefficient de visibilité » (Hendrik Sturm) ou « l'art dans l'indifférence de l'art » (Denis Moreau).

La marche périurbaine est née comme un pied de nez aux pratiques muséales – on peut mentionner des démarches comme celles de Christine Breton [link texte lu par Julie au Mucem] et Hendrik Sturm [entretien Wildproject], qui résonnent avec la « sortie de la galerie » au profit du site chez Robert Smithson et d'autres artistes du *earth art* américain et anglais [link]. Cette démarche converge avec l'idée de la construction horizontale, par la société, d'un patrimoine populaire partagé, selon les idées de la convention de Faro – qui s'oppose à l'idée d'un patrimoine vertical, construit par des élites, au bénéfice des sociétés « à éduquer ».

Le sentier métropolitain apparaît donc à première vue comme un anti-musée : en plein air (et non dans un bâtiment), ouvert jour et nuit (sans horaires), gratuit (et non payant), emmenant le visiteur au fil d'objets (et non pas rassemblant des objets dans un lieu donné), profondément géographié (et non délocalisant), documentant l'ordinaire (et non des objets précieux), le contemporain (plutôt que le passé)...

Néanmoins, cet anti-musée guide les visiteurs le long d'un parcours établi en vue de lui faire partager un propos préalablement construit, croisant des situations, des lieux, des objets. En un sens, le créateur d'itinéraire peut être vu comme le curateur d'une sorte de musée involontaire qui serait la métropole (« La ville est l'œuvre ultime » pour Nicolas Mémain).

Et symétriquement, les musées de leur côté s'interrogent depuis bien longtemps sur leurs propres cadres, à tel point qu'un musée comme le Mucem à Marseille, issu de l'ethnographie et des arts populaires, se donne pour objet de documenter l'ordinaire, le présent, les sociétés humaines, l'urbain...

La rencontre entre des sentiers qui ont partie liée à la démarche curatoriale et des musées qui cherchent à renouveler leurs pratiques peut donc être fertile. (C'est par exemple dans ce cadre que le Mucem a proposé aux créateurs de sentiers de présenter leurs archives dans une vitrine, dont est né ce projet Metropolitan Trails Academy.)

Parmi les expositions liées aux Sentiers Métropolitains, on peut renvoyer vers [Koln ?], [CCIMP2013], [vitrine Mucem 2017-2023], [Pavillon Arsenal], [expo Athènes], [LVM ?]...

4) Construire l'hospitalité

Technique et sociale

La question de l'aménagement des sentiers est venue, en France, de l'initiative des « collectifs » d'architectes (Bruit du Frigo, Cabanon vertical, Etc., Yeswecamp, Bella Stock, Exyzt... réunis au sein de Superville) qui ont contribué à définir ou inventer les termes dans lesquels se pose la question de l'hospitalité.

Offrir la nuit : les refuges périurbains

Les usagers des Sentiers Métropolitains peuvent bénéficier d'une offre d'hébergement assez large (hôtels en centre-ville et en banlieue, chambres d'hôte, chambres chez l'habitant campings...), mais il existe souvent des territoires, surtout dans les zones suburbaines, où l'offre se raréfie. A l'inverse, parfois, des lieux se signalent au randonneur comme propices à passer la nuit.

À Bordeaux, un programme exceptionnel a été réalisé, avec la création de 11 refuges permettant de passer la nuit au fil des étapes du chemin. [link livre]

Ces refuges spartiates (sans eau ni électricité) ont été réalisés de façon contextuelle (à partir des lieux où ils étaient destinés), pragmatique (dans le souci de constituer des abris accueillants et douillets, propres à rassurer les familles, les enfants) en vue d'offrir une expérience singulière aux habitants et aux visiteurs de la métropole de Bordeaux.

Croiser les usages : le programme d'hospitalités du GR2013

« Chercher les croisements entre usages des randonneurs et usages des habitants » ; telle est la proposition de Cabanon vertical qui a lancé le programme des hospitalités du GR2013, démarré en 2018.

Le programme mis en place sur le GR2013 articule plusieurs échelles de projets, de la signalétique (flèches directionnelles, tables d'orientation...) aux refuges, en passant par le petit mobilier, les abris, les observatoires. [Voir par exemple Le Rocher.]

Le grand inventaires des aménités métropolitaines : Toulon

Les besoins du randonneur génèrent parfois des usages nouveaux (ou des désirs d'usage) dans des aménités déjà présentes – un abribus pour se protéger de la pluie ; un vieux lavoir en contrebas pour dormir sur un matelas de sol ; des fontaines pour se désaltérer, etc.

A Toulon, se met en place un travail d'inventaire des ouvrages ayant des vertus d'hospitalité du randonneur – bancs, abris, préaux, points de vue – qui permettra d'instruire ensuite des ajouts ponctuels.

L'aménagement des riverains : le Sentier du Grand Paris

Intégrer dès l'amont la présence des milliers de riverains du sentier dans la conception de son aménagement (habitants, commerçants, institutions, collectivités...) : telle est la proposition de YesWeCamp pour le sentier du Grand Paris.

L'aménagement du sentier n'est que partiellement un projet technique ; c'est peut-être d'abord un projet social, qui consiste à la fois à ce que les riverains utilisent le sentier, et à ce qu'ils se mettent en capacité d'accueillir des marcheurs – par exemple avec des signaux analogues à la coquille Saint-Jacques sur le chemin de Compostelle.

> OUTILS

Les « ateliers de territoire »

La définition de l'itinéraire négocié peut passer par la mise en place d'un outil de travail dédié avec les territoires (communes, intercommunalités).

Les ateliers de territoires consistent à proposer aux communes ou intercommunalités un protocole de réunions inter-services de concertation, permettant de faire bénéficier au tracé des améliorations liées aux subtilités cadastrales et aux petits patrimoines communaux qui peuvent enrichir le récit métropolitain.

Le workshop étudiant

Construire un projet pédagogique avec des étudiants dans le cadre d'une summer school ou autre workshop sur le tracé, les récits, l'hospitalité... peut être une excellente façon de démarrer ou de développer un projet.